

Visite du Château de Vaux

Groupes et scolaires

Les réservations de groupes ne sont acceptées que pour 20 personnes au minimum. A défaut, nous facturerons le montant forfaitaire qui est de 180 €.

Plusieurs activités vous sont proposées au château de Vaux pour que votre visite reste un très beau souvenir :

- Une visite guidée du château adaptée à l'âge de votre groupe, elle durera de 30 à 45 minutes selon les âges. (Hors juillet et août).
- L'enquête de Vidocq, sous la forme d'un cluedo géant. Les participants devront résoudre une énigme dans chacune des salles qu'ils traverseront. L'enquête est accessible à partir de 8 ans et dure 1h, nous conseillons des équipes de 5 à 8 personnes selon l'âge des participants.
- Pour les -8 ans, nous proposons un jeu d'identification d'objets et de détails qui fera appel à leur capacité d'observation et enrichira leur savoir. Les fiches sont remises aux accompagnateurs qui guideront les jeunes à travers les différentes salles. Durée 1h minimum.

La plaine des jeux (jeux anciens en bois, échiquier géant, poutre, etc) n'est **pas** accessible aux groupes. Nous conseillons à chaque structure de s'équiper de jeux d'extérieurs (ballons, cordes à sauter, etc) pour rendre les moments de pause ludiques sur une grande pelouse mis à votre disposition.

Une aire de pique-nique est à votre disposition dans la cour du château pour environ 40 assises. Si vous restez déjeuner sur place il faudra nous le préciser. Une grange pourra abriter ces tables de pique-nique en cas de pluie.

Pour les structures publiques ne pouvant établir de chèque, nous vous demandons le présent bulletin rempli et signé avec le règlement comptant le jour de la visite car les mandats administratifs ou bons de commande ne sont plus acceptés. Ceci par souci de suivi comptable et de gestion administrative rendus trop difficiles depuis 2020.

Nous vous demandons donc d'estimer au mieux le nombre de jeunes et d'accompagnateurs présents le jour de la visite (aucun dépassement ne sera autorisé le jour de la visite).

Pour les structures telles que centres de loisirs, écoles, collèges ou lycées, les accompagnateurs bénéficient d'une gratuité dans la limite d'une personne pour 6 jeunes.

Nous nous réservons le droit de faire payer les accompagnateurs supplémentaires le jour de la visite, dans le cas où leur nombre dépasserait la limite fixée à un pour 6 jeunes.

Pour valider votre réservation, vous devez envoyer un chèque d'acompte de 100 € à l'ordre du « Château de Vaux ». Le règlement du solde se fera sur place le jour de la visite au réel du nombre d'enfants et d'accompagnateurs (chèque, chèque vacances, CB ou espèces).



Bulletin de réservation

Rappel des tarifs :

- - Adulte (18 ans et +) : 9 €
- - Enfant (4 à 13 ans) : 7 €
- - Réduit (14 à 17 ans / carte Invalidité ou Etudiant) : 8 €

Nom de la structure :

Adresse :

Code postal, Ville :

N° de téléphone :

Le jour et la date de la visite :

Heure prévue d'arrivée (possible dès 9h30) :

Nom de la personne en charge de la visite :

N° de téléphone et adresse mail de cette personne :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Âge des enfants :

Nombre d'accompagnateurs (uniquement pour les scolaires) :

Si vous êtes une structure ne pouvant pas établir de chèque, vous réglerez votre visite sur facture par virement au plus tard 10 jours avant la date de la sortie.

Nous vous conseillons de ne pas sous-estimer le nombre de participants pour éviter d'avoir à régulariser le paiement le jour de la visite.

La réservation ne sera effective qu'à la réception de ce présent document rempli et signé, accompagné du chèque d'acompte.

Arrivée au château :

- Hors grandes vacances : L'arrivée ne peut se faire que par l'entrée du château se trouve sur la **route de Vougrey, D81**. Il est important de transmettre l'information au conducteur (des bus notamment) qui serait contraint de faire demi-tour dans un espace restreint s'il ne prenait pas la bonne entrée.
- Juillet - août : entrée le long de la D671, au niveau de la Poule de Vaux, par la barrière blanche.

Signature (précédée de la mention « Bon pour accord ») :

